



BULLETIN MUNICIPAL

NOVEMBRE 2013

Chers administrés,

Ce bulletin municipal est le dernier de l'équipe actuellement en place. Il fait le point sur les réalisations annoncées sur le précédent de février 2012

BUDGET

Le compte administratif 2012 fait apparaître un excédent de clôture de 77 392 euros en fonctionnement et de 117 491 euros pour la section d'investissement. Ceux-ci vont permettre de financer les travaux 2013.

Les taux d'imposition 2012 ont été reconduits pour 2013. Le produit fiscal attendu est donc de :

<i>Taxe d'habitation</i>	<i>26 747</i>
<i>Foncier bâti</i>	<i>33 334</i>
<i>Foncier non bâti</i>	<i>2 865</i>
<i>Contribution foncière des entreprises</i>	<i>72 875</i>

Le budget primitif 2013 s'équilibre à 281 367 euros pour le fonctionnement et à 516 844 euros pour l'investissement. Ce dernier chiffre est important car des dossiers engagés l'année dernière ou les années précédentes ne sont pas terminés. La grande majorité de ceux-ci seront terminés dans les deux mois qui viennent.

TRAVAUX

AMENAGEMENTS ROUTIERS

Comme annoncé sur le précédent bulletin, trois chicanes ont été mises en place. Trois entreprises ont soumissionnées. L'entreprise NAUDIN a été retenue pour un coût de travaux de 66 373 euros.

Les sapinettes qui se trouvaient devant la salle des fêtes et qui masquaient la sortie du parking, notamment au niveau des containers, avaient été arrachées par les employés communaux et remplacées par des jardinières en pierre.

MAIRIE :

Les travaux de mise en accessibilité sont actuellement en cours. Le gros œuvre est terminé. Le second œuvre est en cours. La livraison du chantier est prévue pour le mois de décembre 2013. Ce marché de travaux, divisé en 7 lots, a été attribué aux entreprises suivantes :

<i>Gros Œuvre – démolitions</i>	<i>SARL RDM à Lorp Sentaraille</i>
<i>Menuiseries aluminium</i>	<i>SEE Joël TAP à Lorp Sentaraille</i>
<i>Menuiseries bois</i>	<i>SARL EYCHENNE et Fils à Sabarat</i>
<i>Cloisons sèches – isolation</i>	<i>SARL GOYHENEIX au Mas d'Azil</i>
<i>Plomberie – sanitaires</i>	<i>ANE Patrick à Cescau</i>
<i>Electricité – chauffage</i>	<i>PAPAZIAN Sylvain à Castillon</i>
<i>Peintures</i>	<i>SARL MURILLO à Lorp Sentaraille</i>

14 entreprises avaient présenté une offre.

Le marché a été attribué pour un montant de 136 000 euros.

La livraison de ce chantier coïncidera avec le départ de notre secrétaire de mairie qui fait valoir ses droits à la retraite au 31 décembre. Le recrutement de sa remplaçante est en cours, Fanny ayant décliné notre offre.

La nouvelle salle de la Mairie sera à nouveau le siège du bureau de vote, les élections municipales (en mars) et européennes (en mai) devant avoir lieu en 2014.

GITES :

Faute de financement extérieur suffisant, la réhabilitation des gîtes est pour le moment en attente.

PONTS :

Les travaux sur le pont d'Ourjout et d'Ayer ont été réalisés par l'entreprise COUSERANS CONSTRUCTION pour des montants de 23 000 et 93 000 euros.

Nous tenons à remercier Mr DESCOINS et sa famille pour leur aide en nous permettant d'utiliser leur terrain le temps des travaux.



CABANES :

La restauration de 7 cabanes est en cours de finition.

Les cabanes sur le Trapech (Artigue, Trapech du Milieu et Trapech d'en haut) sont terminés depuis cet été. Ils ont été réalisés par les amis du PNR (Trapech d'en haut) et par Mr LEMOINE Bruno, maçon de Lescure.

Les cabanes sur Barlonguère (Peyralade et Trinqué) et Tremuls viennent de se terminer. Ils ont été réalisés par l'ISCRA, association de réinsertion



Cabane de Tremuls



Cabane de Tremuls



Cabane du Trapech du Milieu



Cabane de Trinque



Cabane de l'Artigue



Cabane du col de Part

Les travaux d'extension et de mise aux normes du site pastoral du Col de Part sont également terminés. Ce marché a été attribué pour le gros œuvre – couverture à l'entreprise SARL RDM et le captage de la source à PUJOL Alain de Soueix Rogalle. Ces travaux ont vocation à répondre notamment au code du travail, un ou plusieurs salariés occupant cette cabane fermée aux randonneurs. L'analyse de potabilité de l'eau ayant été concluante, le remplacement du tuyau d'adduction d'eau n'a pas été réalisé. Ce chantier devrait s'élever à 60 000 euros au lieu des 120 000 euros envisagés. Le taux de subvention est de 80%.

Fin des travaux des cabanes de Peyralade, Trinqué et Trémuls et du captage des eaux pour la cabane du Part.

« Le 18 octobre avec le fils de l'architecte Anel nous avons été sur place en Hélicoptère pour vérifier la fin des travaux. Nous n'avons pu nous poser à Trémuls à cause du vent violent qui soufflait sur les crêtes. Le pilote après avoir volé autour du site a jugé qu'il serait dangereux de se poser. Pilote chevronné, j'ai pu admirer sa maîtrise et les sensations que nous avons eues nous laissent des souvenirs si intenses que les deux ouvriers qui étaient à mes côtés n'ont plus voulu remonter en hélicoptère une fois posé à Trinqué.

Les travaux du captage de l'eau pour la cabane d'estivage du Part se sont terminés ce jour-là avec coulage de la dalle de toiture. (voir la photo du coulage) Le travail est bien fait. L'ancienne canalisation de plus de 2 Kilomètres peut rester en place car l'analyse qualitative de l'eau qu'elle transporte jusqu'à la cabane du Part s'est révélée bonne.

L'hélicoptère à redescendu la petite caravane posée près de l'ancienne cabane d'Escot emportée par une avalanche et dont il ne reste que la dalle en place. Les ouvriers de l'entreprise Alain Pujol qui assurait les travaux logeaient dans cette caravane.

Nous nous sommes ensuite posé à la cabane de Trinqué où nous attendaient les ouvriers qui sont restés sur place 7 semaines entières en campant sous une bâche jusqu'à la pose de la toiture qui a du être refaite à cause des dégâts dus au très mauvais temps affronté ce printemps. (voir la photo de la cabane finie)

Plusieurs rotations ont permis de redescendre sur le Ribérot les matériaux des deux sites. Seules les vieilles tôles de Trinqué n'ont pu être hélitreuillées, car le lot n'avait pas été préparé correctement.

Nous sommes redescendus à pied vers la cabane de Peyralade où la fin des travaux sur ce site à été consignée (voir la photo). Des panneaux solaires un peu plus loin posés à même le sol permettent d'y amener l'électricité.

La fin des travaux de la cabane du Part avait été contrôlée quelques temps avant.

Les travaux ont été bien menés et avec professionnalisme par l'ISCRA et ses ouvriers en réinsertion et dans les temps impartis. » (Philippe Ertzbischoff)



EGLISE D'OURJOUT :

Comme vous le savez sûrement, les travaux de restauration du retable du 18^e siècle (réalisés) ont permis la découverte de fresques du 12^e siècle dans un état de conservation remarquable. Aux dires des spécialistes, une telle découverte a lieu en France tous les 50 ans. Le retable ne sera donc pas remonté. Des travaux de sécurisation de l'édifice viennent d'être réalisés.

La DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) a pris ce dossier en main avec l'aide de l'architecte des Bâtiments de France. Un marché de prestations intellectuelles a été conclu avec un cabinet spécialisé. L'objectif de la mission est (tel que prévu par le cahier des charges) :

Le programme envisagé consiste en une étude et un diagnostic complets du monument.

Le maître d'ouvrage sera attentif aux moyens **pluridisciplinaires** proposés par les candidats, nécessaires à un haut niveau d'expertise, pour répondre à toutes les attentes en termes de connaissance scientifique et technique (voir le règlement de consultation en ce qui concerne la constitution de l'équipe)

a- Volet connaissance du monument :

Il s'agit de disposer de la connaissance la plus exhaustive sur cet édifice encore peu étudié jusqu'à maintenant. Pour ce faire, sera utilisé l'apport des sources bibliographiques et archivistiques, de l'étude architecturale et stylistique du bâti (avec ses sculptures), de l'étude technique et stylistique des peintures murales.

Une étude complète des peintures murales de l'abside sera réalisée. Elle consistera en un examen direct de l'œuvre par toutes les méthodes non intrusives d'observation, une définition de la problématique de recherche après observation des peintures, un échantillonnage, une analyse des matériaux. Le maître d'ouvrage sera attentif à la définition de la problématique, à la qualité des méthodes d'observation, souhaite disposer in fine d'une bonne connaissance des matériaux, notamment des pigments, et des techniques employées.

La connaissance de l'ensemble des peintures de l'édifice est également souhaitée dans un double objectif : savoir si d'autres peintures contemporaines des décors de l'abside subsistent ailleurs dans l'église ; envisager les différentes options de restauration de l'ensemble du décor peint de l'église. Une observation, un échantillonnage et des analyses pourront également être mis en œuvre sur le reste de l'édifice en tant que de besoin.

b- Volet diagnostic sanitaire :

Le diagnostic portera sur le clos, le couvert mais également sur l'ensemble des structures et précisément sur l'abside. En ce qui concerne l'abside où se trouvent les peintures, il s'agira d'évaluer l'impact de la fissure visible aujourd'hui au droit de la baie d'axe sur la stabilité du chevet et de vérifier la présence de remontées capillaires et de sels sur les maçonneries portant les peintures murales découvertes.

Le diagnostic portera également sur la vérification des installations électriques et des éclairages et sur le respect des normes incendie.

Pour les peintures murales romanes et les autres peintures de l'édifice, un constat d'état sanitaire, avec une description et une localisation des altérations, un diagnostic, sera établi. Une étude climatique environnementale permettra de définir les conditions optimales de conservation. Elle pourra

s'accompagner de préconisations de mesures à mettre en place à court et long terme. Elle envisagera des préconisations de suivi en tant que de besoin.

Un projet de conservation et de restauration de l'édifice et des peintures sera proposé. Pour les peintures murales, un cahier des charges avec protocole d'intervention sera réalisé.

La bonne conservation des peintures murales découvertes est le premier objectif que se fixe le maître d'ouvrage.

Les objets présentés au public dans l'édifice, les autres autels, feront l'objet d'un inventaire et d'un constat d'état avec préconisations par des restaurateurs qualifiés en vue d'une mise en valeur globale de l'édifice.

c- Volet présentation du maître-autel, avec son retable et son baldaquin :

Le retable du maître-autel démonté est en partie déposé dans l'église et dans l'atelier d'Hervé Langlois, restaurateur, à Gaillac et pourrait être entreposé dans une chapelle de l'édifice. Des propositions seront soumises pour le remontage du retable avec différents scénarii depuis la repose à sa place d'origine avec éventuellement la réalisation d'un mécanisme pour voir les peintures, le déplacement dans l'église, hors de l'église dans le village, dans un autre lieu du département. Chaque solution proposée sera évaluée au regard du respect des œuvres et de l'histoire du monument, de la meilleure valorisation possible des œuvres et de l'édifice. Chaque solution pourra être assortie d'un complément en terme de valorisation.

La solution retenue sera en complet accord avec l'objectif premier énoncé plus haut, à savoir la conservation des peintures murales découvertes.

d- Volet valorisation :

La mise à disposition de cette découverte au plus grand nombre peut être envisagée de diverses manières ; elles varieront en fonction des options retenues concernant le retable. Des exemples d'une médiation sur place ou dans un environnement proche, respectueuse de l'édifice, pérenne, qui peut être ouverte aux technologies les plus modernes, d'un maniement simple, d'un entretien aisé, d'un coût de fonctionnement raisonnable, seront proposés.

Contenu de la mission de diagnostic incluant l'étude

Conformément aux articles R.621-25 et suivants du code du patrimoine relatifs à la maîtrise d'œuvre et à la circulaire du ministère de la culture du 1^{er} décembre 2009 relative à la maîtrise d'œuvre sur les immeubles classés, la mission de diagnostic comportera les éléments suivants

- Une présentation de l'opération : objet de l'étude, contexte, plan de situation...*
- Recensement des sources (bibliographie, archives, iconographie - plans anciens, gravures, documents...)*
- Une analyse et une synthèse des études documentaires et d'investigations scientifiques et techniques existantes*
- Une caractérisation des phases constructives avec repérage graphique sur un relevé pierre à pierre et son analyse*
- Une étude historique de l'édifice et du mobilier visible du public*
- Définition d'une méthode d'investigation, réalisation de l'investigation :*

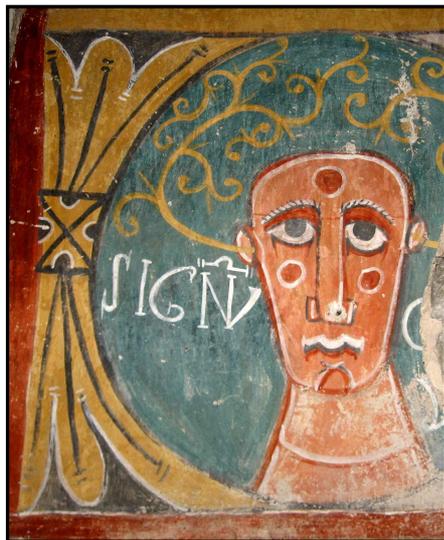
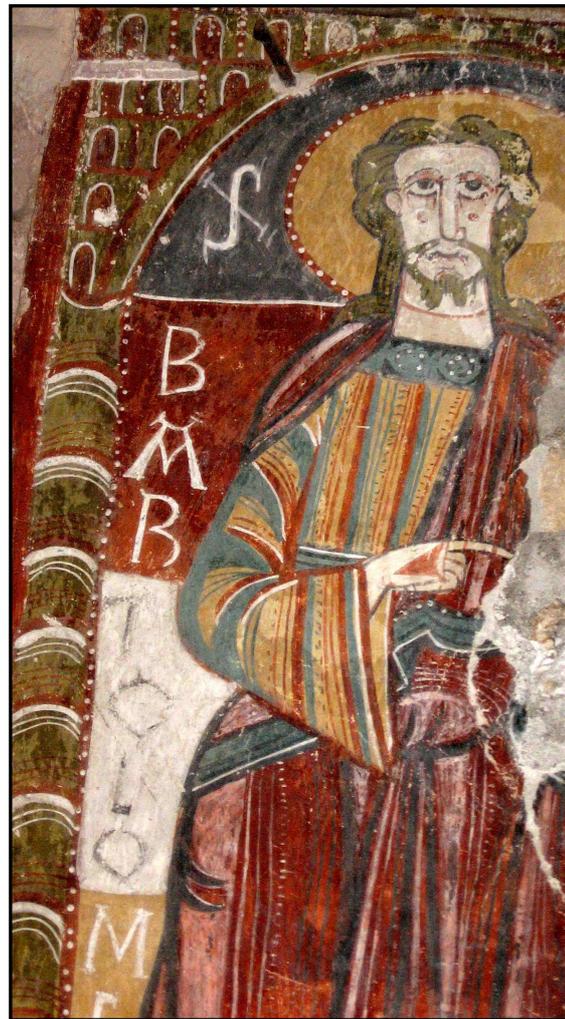
- *Définition d'une problématique pour la connaissance des peintures dans l'abside,*
 - *Réalisation d'investigations et analyses pour la connaissance des peintures de l'abside et dans les parties anciennes de l'édifice (observations, étude stratigraphique, prélèvements pour caractérisation de la nature des matériaux et de leur mise en œuvre, sondages complémentaires dans l'édifice),*
 - *Analyse stylistique et comparative des peintures romanes,*
 - *Analyse stylistique et comparative des sculptures romanes (intérieur et extérieur); le cas échéant, recherche de polychromie ancienne sur les sculptures en œuvre.*
- *Un bilan et une synthèse des campagnes de travaux précédentes*
 - *Une description de l'état des lieux (si nécessaire, proposition d'une entreprise spécialisée dans les travaux acrobatiques pour accès aux parties inaccessibles)*
 - *Un état sanitaire complet du monument par zones. Pour les peintures murales : constat d'état détaillé. Pour les objets (autres autels, statues, peintures) visibles du public : constat d'état, préconisations.*
 - *Étude du climat et proposition pour une présentation optimale, définition des conditions de conservation des peintures murales romanes*
 - *Réalisation d'un relevé complet (plan, élévations, coupes)*
 - *Des propositions d'intervention sur les peintures romanes spécifiquement et sur l'édifice ; programme de travaux avec une proposition de programmation pluriannuelle en fonction des urgences sanitaires.*
 - *Mise en sécurité des peintures murales découvertes*
 - *Les solutions proposées pour l'ensemble formé par le retable et son baldaquin, décrivant leur faisabilité, l'impact sur le retable, sur les peintures, sur l'édifice, les mesures d'accompagnements nécessaires. Les propositions seront accompagnées de plans, coupes, élévations et perspectives*
 - *Valorisation proposée : type de médium, faisabilité, mise en œuvre, localisation avec perspectives (dessin ou montage photographique) de la médiation proposée dans l'édifice, maintenance*
 - *Rapport photographique complet*
 - *Une estimation financière de toutes les propositions.*
 - *Une conclusion synthétique de chaque problématique (connaissance, diagnostic, proposition d'intervention, repose du retable, valorisation*

Chaque dossier comportera :

- *1 rapport version papier relié et fourni en 5 exemplaires au maître d'ouvrage.*
- *1 CDROM*
- *1 présentation simplifiée type POWERPOINT destinée aux comités technique, de pilotage et à l'organe délibérant.*

Chaque dossier devra être daté, contenir une indexation de mise à jour et faire apparaître la date de présentation et de validation.

Par ailleurs, chaque réunion de travail intermédiaire devra faire l'objet de comptes rendus diffusés.



Conditions de réalisation du diagnostic incluant l'étude :

L'étude sera réalisée en lien avec les services patrimoniaux de l'Etat, aux niveaux départemental, régional, national. Le laboratoire de recherche des monuments historiques sera associé, par l'intermédiaire de la DRAC, à l'étude. L'étude sera évaluée dans le cadre du contrôle scientifique et technique de l'Etat sur les projets qui lui sont soumis. Les relations avec le maire et l'affectataire seront facilitées par le maître d'ouvrage de l'étude. Un comité scientifique sera associé au contrôle scientifique et technique de l'Etat pour l'évaluation du diagnostic et de son étude.

Nous pensons pouvoir réutiliser l'église pour célébrer des offices religieux début 2014, le retable étant stocké provisoirement dans les chapelles.

La constitution d'une association peut être envisagée dans les mois à venir pour permettre notamment la recherche de mécènes (une association peut délivrer des reçus permettant la déductibilité fiscale des dons). C'est le cas près de chez nous à Sentein.

EAU :

Les travaux sur le réseau de Bacher sont en cours. Le bâtiment abritant les pompes de relevage est terminé. La signature de l'acte d'acquisition des quelques mètres carré a traîné en longueur.

ROUTE DU RIBEROT :

Les travaux d'aménagement du carrefour sont en cours. Les services du département assurent la maîtrise d'œuvre sur la partie départementale et communale. Ceci nous permet de bénéficier des mêmes prix que le Conseil Général, nettement plus avantageux, et nous évite la passation d'un marché public à notre nom. Une seule entreprise réalisera l'ensemble des travaux. Le coût pour la partie communale sera réparti par tiers entre la subvention que nous avons obtenue, une prise en charge par la communauté de communes et notre part (environ 7 500 euros).

CIMETIÈRE DE BORDES :

Après accord amiable du propriétaire, l'acte d'acquisition d'un terrain est en cours. Les travaux de terrassement vont pouvoir débiter prochainement.

EGLISE D'IDREIN :

Deux entrepreneurs locaux (Messieurs BARBE et USAI) doivent réalisés des travaux de réhabilitation et de confortement des murs qui se fissurent et dont des pierres tombent. Les devis sont acceptés depuis le printemps. Les travaux doivent démarrer sous peu.

ELECTRICITE

Suite à plusieurs coupures de courant successives à Aulignac, les services du SDCEA (syndicat départemental des communes électrifiées) responsables du réseau basse tension souhaitent rénover celui-ci. L'entreprise GABARRE est chargée de ces travaux. Des autorisations de passage sont actuellement envoyées aux propriétaires. Nous vous invitons à les retourner au plus vite afin de pouvoir sécuriser le hameau.

VILLAGES FLEURIS

Après un troisième prix en 2012 pour les communes de 101 à 300 habitants, nous avons obtenu le premier prix ex aequo cette année avec la commune de Camon, devant l'Hospitalet et Montségur. Les travaux d'embellissement sont reconnus au niveau départemental. Fanny peut être félicitée pour son savoir faire et sa passion des fleurs. Suite à son souhait de ne pas prendre le secrétariat de mairie, les heures de secrétariat qu'elle avait ont été basculées sur son poste d'agent d'entretien. Vous la voyez régulièrement dans la traversée de Bordes où elle est principalement affectée.

FORET D'EXCEPTION

La politique Forêt d'Exception est une démarche volontaire et novatrice de l'ONF. Son objectif est de valoriser les forêts domaniales remarquables sur le plan patrimonial et de les inscrire dans une réelle dynamique de territoire. Cette démarche concerne les forêts domaniales de Bonac, Bordes Sur Lez, Bethmale et Seix pour une surface totale de 15126 ha. Cinq orientations ont été retenues :

- 1 - préserver un patrimoine écologique exceptionnel
- 2 - développer une offre d'accueil variée et de qualité
- 3 - développer des activités et services locaux respectant l'identité et la qualité environnementale du Valier et sa périphérie.
- 4 - valoriser la situation transfrontalière du massif du Valier
- 5 - structurer la communication entre les différents acteurs du projet

Ce classement devrait permettre de mieux aménager la zone du Pla de la Lau (parking, WC accessible aux personnes à mobilité réduite, espaces barbecues, informations, aménagements pastoraux, signalétique, ...). Un dossier vient d'être déposé aux différents financeurs.

ROUTES COMMUNALES

Un dossier de demande de subvention au titre de la DETR 2014 va être déposé d'ici la fin janvier, délai de rigueur, afin de refaire le goudronnage de plusieurs routes très dégradées. Ce dossier va être constitué avec l'aide technique des services de la Direction des Territoires. Nous aurons ainsi un estimatif pour information, et un dossier quantitatif pour pouvoir réaliser un appel d'offres.

COMITÉ DES FETES

La fête de Pentecôte n'a pas eu lieu cette année faute de comité des fêtes. Suite à cela, une réunion a eu lieu pour essayer de retrouver quelques volontaires. Un nouveau bureau a donc vu le jour, et une soirée a eu lieu début août devant la salle des fêtes.

Il est composé de :

- Président : CABANEAU Nicolas
- Trésorier : FAVIER André
- Secrétaire : OVIEDO Alexandrine

Si des personnes veulent participer, nous vous invitons à les contacter.

MUR DE SOUTÈNEMENT LE LONG DU LEZ

Suite aux intempéries de ces dernières années, le mur de soutènement de la route d'Ourjout à la Ille est fortement dégradé. Sa consolidation va être réalisé cet automne par le personnel communal. Daniel étant seul les trois premiers jours de la semaine, il va être fait appel à une ou deux personnes supplémentaires le temps du chantier pour l'aider.

SALLE DES FETES

Un nouveau restaurateur en la personne de Vincent RAMOND est installé dans la salle polyvalente depuis le mois de mai. Il est accompagné de son fils Galaad, derrière les fourneaux. Il constitue ainsi le troisième lieu de restauration installé sur la commune, avec la Maison du Valier et le refuge des Estagnous.

Nous leur souhaitons une pleine réussite.

Du fait de sa présence et pour éviter de bloquer trop de week-end surtout durant la période estivale, nous allons remettre la salle de l'ancienne école en état pour permettre de l'utiliser en toute sécurité.

De plus, Vincent Ramond, suite à quelques conversations avec des gens intéressés serait prêt à livrer le midi son menu du jour aux habitants de la commune qui le souhaiteraient. Il s'agirait a priori d'un menu à 13 € comprenant une entrée, un plat et un dessert. Une formule sans entrée serait aussi envisageable pour 10 €.

Vous pouvez le contacter pour vous renseigner, soit en passant au restaurant Le Saint Hélène, soit au 05 61 05 23 95 aux heures de service.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

MAISON MEDICALE

Suite à de longues discussions avec les professionnels de santé et à des difficultés d'obtention du permis de construire, la maison de santé va pouvoir voir le jour. Elle sera située à Castillon à côté de la maison de retraite, le long de la route descendant au camping, sur un terrain propriété de la Communauté de Communes. L'ouverture des plis concernant les offres des entreprises vient d'avoir lieu. Le coût est d'environ un million d'euros. Il restera à charge de la communauté de communes, après déduction des subventions et récupération de la TVA, un peu plus de 300 000 euros. Un emprunt de ce montant devrait être réalisé, l'échéance annuelle de celui-ci étant couverte par le montant de la location. Les professionnels étant regroupés dans une structure juridique, ils auront la charge de faire fonctionner cette maison avec les critères de répartition des charges qu'ils souhaiteront.

La Communauté de Communes n'intervenant après la construction que sur les parkings, espaces verts, éclairage public, ..., bref tout ce qui est à l'extérieur.

Les travaux de VRD et de gros œuvre vont démarrer dès le mois de novembre.

OFFICE DE TOURISME

Depuis de nombreuses années, deux offices de tourisme existaient sur le canton, avec les cinq communes du Biros qui finançaient celui de Sentein, les 21 autres communes celui de Castillon.

Du fait de l'évolution de la société, et les moyens modernes comme internet, il paraissait évident qu'un regroupement devait avoir lieu, comme pour les offices de Saint Girons et de Saint Lizier.

Ce fut fait non sans mal au mois de mars de cette année, l'objectif étant de se donner plus de moyens pour aller chercher le touriste, en partenariat avec les autres OT du Couserans.

La mise en place s'est effectuée avant l'été, moment peu propice à des bouleversements. Les stratégies de communication vont pouvoir commencer maintenant avec pour objectif la saison 2014.

AMENAGEMENT DU PLA DE LA LAU

L'aménagement du site du Pla de La Lau avance tous les ans un peu plus. Le sentier PMR (personnes à mobilité réduite) a été inauguré au mois de juillet. Sa réalisation avec la pose d'agrès le long du sentier est très ludique.

Les parcs pour les vaches et moutons viennent également d'être refaits en bois, et permettent de trier et de charger les bêtes dans de meilleures conditions, et sont plus esthétiques.

La mise en place de signalétique et l'aménagement des parkings doivent être les futurs travaux, avec le possible éclairage du sentier entre les WC et la Maison du Valier (bornes à leds posés au sol), permettant de circuler de nuit sur ce chemin.

DIVERS

PETITE ENFANCE

Dans le cadre d'une étude financée par plusieurs partenaires, un groupe d'étudiants en architecture, a installé ses bureaux à Castillon à l'ancienne fromagerie, pour étudier les besoins de la jeunesse du canton et fournir des pistes de réflexion aux élus. Ils doivent être présents au moins jusqu'à la fin de l'année.

Nous leur fournissons, pour notre part, le gîte d'Ourjout pour leur hébergement.

TRANSPORT A LA DEMANDE (TAD)

La Communauté des communes de Castillon permet l'utilisation du TAD pour les personnes isolées (transport à la demande) avec une participation à hauteur de 6.00 € aller/retour. Ce transport s'effectue les mercredi, samedi, les 2^e et 4^e lundi du mois et les 1^{er} et 3^e mardi du mois.

Pour cela il vous faut prévenir la veille au 05.61.66.26.56.

HORAIRES AGENCE POSTALE

Du lundi au jeudi de 13h45 à 16h45

Le vendredi de 8h30 à 11h30

Tel : 05.61.04.76.54

HORAIRES ASSISTANTE SOCIALE

Permanence de l'Assistante Sociale du Conseil Général Arlette Ourtau

Le jeudi de 9h00 à 12h00 sur rendez-vous au 05.61.04.01.40.

Centre Médico Social, Mairie de Castillon, 05.61.96.74.65.

Dans le cadre des travaux de réflexion menés par le groupe de travail managé par la MSA sur « les aides à apporter aux aidants familiaux sur leur territoire de vie » est ressorti la nécessité de créer un réseau de solidarité auprès des personnes en difficultés sociales ou physiques. Dans chaque commune, dans chaque hameau nous sommes amenés à côtoyer des personnes qui d'elles même ne vont pas solliciter leur voisin pour un besoin de déplacements pour se rendre au docteur, à la pharmacie, acheter une bouteille de gaz ou la changer...ou tout simplement partager un moment de convivialité pour rompre leur solitude.

L'idée serait de se retrouver pour échanger sur ce projet et de créer une dynamique d'entraide sur tous les villages de notre canton.

Si participer à ce projet vous interpelle faites vous connaître de la mairie qui vous donnera les coordonnées des personnes menant ce projet.

N'oubliez pas l'union fait la force et dans nos montagnes encore plus.

ACTION « Rompre l'isolement des personnes âgées du canton de Castillon »

Action concernant les personnes âgées vivant sur le territoire et cherchant à enrayer l'ennui et le sentiment d'isolement.

Les objectifs sont de favoriser le lien social, contribuer au développement de la dynamique locale et améliorer les conditions du maintien à domicile de ces personnes.

C'est pour cela que des moments de rencontre et d'échange ont lieu un mercredi par mois à la salle de restauration scolaire de l'EHPAD de Castillon, le prochain étant le 11/12/2013.

Pour plus de renseignements veuillez remplir le coupon réponse joint ou appeler la mairie.



Donner de la vie aux jours

Vous êtes retraité.
Vous n'avez plus l'habitude
d'avoir des activités
à l'extérieur de chez vous ?

Venez nous rejoindre
pour animer votre quotidien et
passer un moment convivial à Castillon,
en discutant avec des personnes
qui, finalement, sont dans la même
situation que vous.

Nous nous réunissons une fois par
mois. Le transport «à la demande»
(6€ aller-retour) peut venir vous chercher
et vous ramener après 16h.

Ne pas jeter sur la voie publique

Coupon-réponse «donner de la vie aux jours»

je souhaite être contacté(e)

nom :

prénom :

adresse :

n° de téléphone :



NOËL DES ENFANTS

Le spectacle de Flipette aura lieu le :

Vendredi 27 décembre à 15h30

à la salle du petit foyer

Il sera suivi d'un goûter offert par la municipalité.



ANNIVERSAIRE

Le 30 juin, nous avons célébré Monsieur LAFFONT Michel, qui venait d'avoir 100 ans, en présence de Robert ZONCH, Conseiller Général. Nous avons pu constater qu'il est toujours en forme, ainsi que son épouse. Il est né en même temps que la ligne de tramway Castillon-Sentein. Cela nous paraît extrêmement lointain. Nous lui renouvelons toute notre amitié.



A VENDRE



*Ancien photocopieur de la Mairie.
Visible sur demande.
Si vous êtes intéressé faire offre.*



*Ancienne cabine téléphonique du bureau de Poste.
Visible sur demande.
Si vous êtes intéressé faire offre.*

LES COMMERCES ET ARTISANS DE LA COMMUNE :

Benjamin Cosset

CHARPENTE - COUVERTURE
CONSTRUCTION OSSATURE BOIS

neuf et rénovation

Dom. 05 61 66 73 91
Port. 06 48 28 03 26

Ourjout - 09800 Bordes sur Lez

SIRET 510 917 826 00016



VALENTE Pedro

Plaquiste - Jointeur - Carreleur
Peinture - Pose d'isolation - Maçon

Neuf et Rénovation

09800 Bordes sur Lez

TEL: 05.81.15.70.11
PORT: 06.19.11.00.30



TAXI CASTILLONNAIS

M. Bugat

06.73.51.75.40 - 09800 Castillon



« LE SAINTE-HÉLÈNE »

Restauration traditionnelle
Vincent Ramond
09800 Bordes-sur-Lez
RCS Foix : 792 576 428
TVA : FR 57 792 576 428

Sainte-helene@bordes-sur-lez.fr
+33 (0)5 61 05 23 95

FERMÉ : Dimanche soir et Lundi

Mont-Valier@Bertrand.Ramond



SYLVIE MAURETTE

MENUISIERE
sylvie.maurette@orange.fr

05 61 04 41 48
06 77 33 53 64

Rue Principale
09800 - LES BORDES S / LEZ

Je répare, rafraichis, rénove, aménage, vos objets ou votre habitat.
Vos projets, réalisons les ensemble.

Les Estagnous
refuge de montagne

A 2246 mètres... depuis 1912

Ariège - Pyrénées - Couserans - Castillonnais
Massif du Mont Valier



+33(0)6 74 28 46 26 – +33(0)6 83 55 28 43
Tél : 00 33 (0)5 61 96 76 22
refuge-estagnous@club-internet.fr



Tel : 05 61 01 01 01 ou 06 70 77 86 33
maisonvalier@orange.fr

ÉLECTIONS :

Pour voter en 2014, pensez à vous inscrire dans votre mairie



**...avant
le 31 décembre 2013
à minuit**

Vous pouvez vous inscrire sur Internet sur le site
<https://connexion.mon.service-public.fr/>
si votre mairie est raccordée au service.

www.interieur.gouv.fr



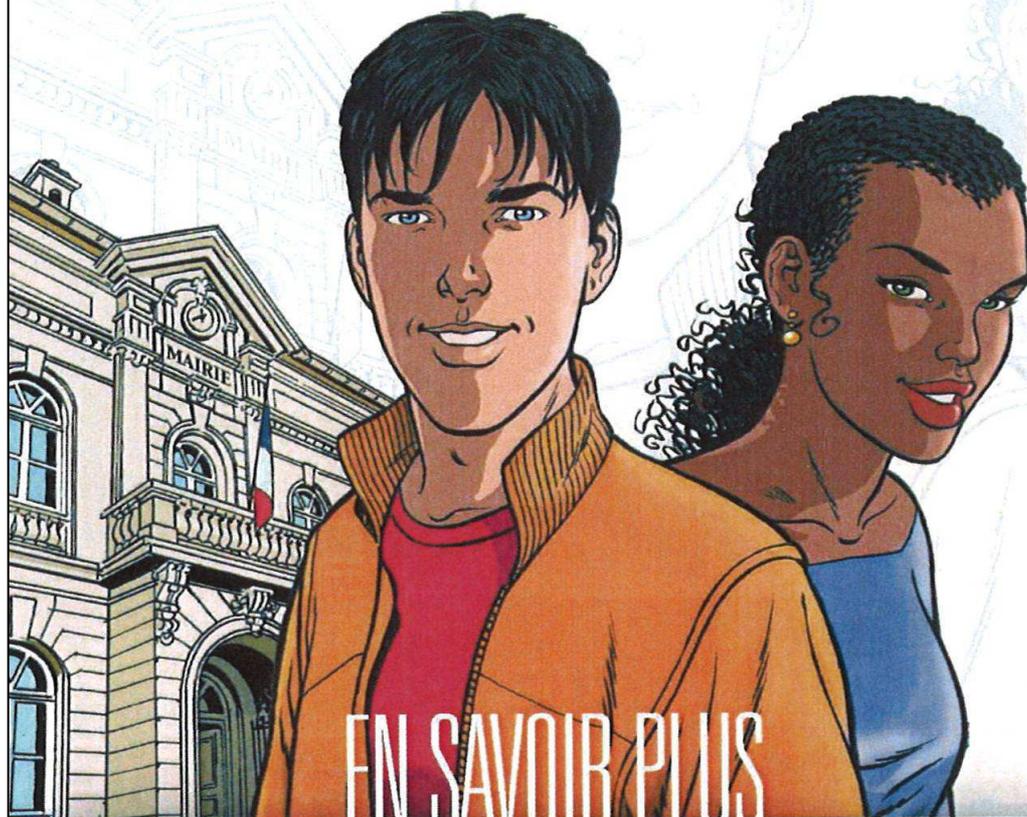
ÉTAPE 2

LE RECENSEMENT

Qui ? → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

Où ? → À la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon.service-public.fr).

Pourquoi ? → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



**OBJECTIF
CITOYEN**

LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ



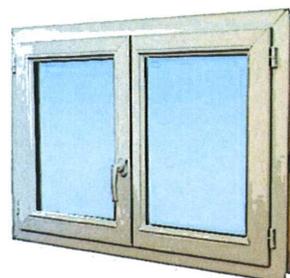
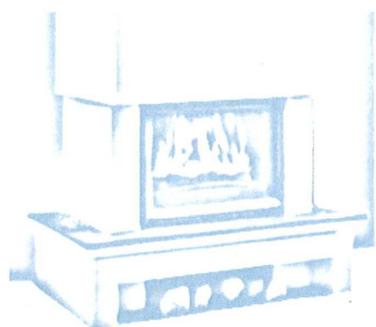
MINISTÈRE
DE LA DÉFENSE
ET DES
ANCIENS COMBATTANTS

SGA
Secrétariat général pour l'administration

DIRECTION
DU SERVICE NATIONAL

www.defense.gouv.fr/jdc

Des aides pour financer vos travaux de chauffage ou d'isolation



CONDITIONS PRELABLES A RESPECTER

■ Liées à votre logement

- ⇒ Le logement est achevé depuis au moins 15 ans
- ⇒ Les travaux ne sont pas encore commencés avant le dépôt de la demande de subvention,
- ⇒ Les travaux seront réalisés par des professionnels (fourniture + main d'œuvre)
- ⇒ Les travaux seront d'un montant minimum de 1 500€ hors taxes.
- ⇒ Vous vous engagez à habiter votre logement pendant 6 ans à titre de résidence principale
- ⇒ Les travaux doivent vous permettre d'économiser 25% sur votre consommation en énergie.

■ Montant de subvention

Les taux de subvention varient de 20 à 70% avec des compléments possibles de la part de certaines caisses de retraite.

Le montant maximum possible de travaux subventionables est de 20 000€ hors taxes (travaux liés aux économies d'énergies).

■ Liées à vos ressources

- ⇒ Le montant des ressources à prendre en considération est la somme des revenus fiscaux de référence de l'année N-2 de toutes les personnes qui occupent le logement

PLAFONDS DE RESSOURCES* - PROVINCE

Nombre de personnes composant le ménage	Ménages aux ressources très modestes (€)	Ménages aux ressources modestes (€)
1	14 173	18 170
2	20 728	26 573
3	24 930	31 957
4	29 123	37 336
5	33 335	42 736
Par personne supplémentaire	+ 4 200	+ 5 382

* Plafonds applicables à compter du 1er juin 2013.

L'ÉTAT ET LES COLLECTIVITES LOCALES S'ENGAGENT À VOS CÔTÉS !

Bénéficiez d'une aide financière pour vos travaux.

Pour connaître toute les conditions, renseignez-vous au 05 61 66 28 60

CE DISPOSITIF DEPENDS de la REGLEMENTATION ANAH et PEUT FAIRE L'OBJET à tout MOMENT de MODIFICATIONS REGLEMENTAIRES.



05 61 02 47 00

Syndicat Mixte du Pays Couserans
Espace Maurice FAUROUX – Château de Rozès
09190 SAINT-LIZIER

Par mail : isabelle.fort@pays-couserans.fr



HORAIRES des BUS :

PERIODE NON SCOLAIRE

LIGNE SAINT LARY

LUNDI	
8 H 15	13 H 15
8 H 18	13 H 18
8 H 20	13 H 20
8 H 25	13 H 25
8 H 30	13 H 30
8 H 33	13 H 33
8 H 35	13 H 36
8 H 40	13 H 40
8 H 55	13 H 55
	13 H 12
	13 H 07
	13 H 02
	12 H 56
	12 H 49
	12 H 47
	12 H 41
	12 H 30
	17 H 57
	17 H 52
	17 H 47
	17 H 41
	17 H 37
	17 H 34
	17 H 32
	17 H 26
	17 H 15

MERCREDI

8 H 15	13 H 15
8 H 18	13 H 18
8 H 20	13 H 20
8 H 25	13 H 25
8 H 30	13 H 30
8 H 33	13 H 33
8 H 35	13 H 36
8 H 40	13 H 40
8 H 55	13 H 55
	13 H 12
	13 H 07
	13 H 02
	12 H 56
	12 H 49
	12 H 47
	12 H 41
	12 H 30
	17 H 57
	17 H 52
	17 H 47
	17 H 41
	17 H 37
	17 H 34
	17 H 32
	17 H 26
	17 H 15

VENDREDI

8 H 15	13 H 15
8 H 18	13 H 18
8 H 20	13 H 20
8 H 25	13 H 25
8 H 30	13 H 30
8 H 33	13 H 33
8 H 35	13 H 36
8 H 40	13 H 40
8 H 55	13 H 55
	13 H 12
	13 H 07
	13 H 02
	12 H 56
	12 H 49
	12 H 47
	12 H 41
	12 H 30
	17 H 57
	17 H 52
	17 H 47
	17 H 41
	17 H 37
	17 H 34
	17 H 32
	17 H 26
	17 H 15

SAMEDI

8 H 50	13 H 12
6 H 53	13 H 07
6 H 55	13 H 02
7 H 06	12 H 56
7 H 10	12 H 52
7 H 12	12 H 49
7 H 15	12 H 47
7 H 20	12 H 41
7 H 35	12 H 30

Sur appel téléphonique en réservant la veille jusqu'à 17 h

PERIODE NON SCOLAIRE

LIGNE SENTEIN

MARDI	
8 H 20	13 H 20
8 H 22	13 H 22
8 H 31	13 H 31
8 H 35	13 H 35
8 H 40	13 H 40
8 H 55	13 H 55
	13 H 05
	13 H 03
	12 H 52
	12 H 47
	12 H 41
	12 H 30
	17 H 50
	17 H 48
	17 H 37
	17 H 32
	17 H 26
	17 H 15

MERCREDI

8 H 55	13 H 05
7 H 07	13 H 03
7 H 11	12 H 52
7 H 15	12 H 47
7 H 20	12 H 41
7 H 35	12 H 30

JEUDI

8 H 20	13 H 20
8 H 22	13 H 22
8 H 31	13 H 31
8 H 35	13 H 35
8 H 40	13 H 40
8 H 55	13 H 55
	13 H 05
	13 H 03
	12 H 52
	12 H 47
	12 H 41
	12 H 30
	17 H 50
	17 H 48
	17 H 37
	17 H 32
	17 H 26
	17 H 15

SAMEDI

8 H 20	13 H 20
8 H 22	13 H 22
8 H 31	13 H 31
8 H 35	13 H 35
8 H 40	13 H 40
8 H 55	13 H 55
	13 H 05
	13 H 03
	12 H 52
	12 H 47
	12 H 41
	12 H 30
	17 H 50
	17 H 48
	17 H 37
	17 H 32
	17 H 26
	17 H 15

UN SEUL N°

05 - 34 - 14 - 09 - 21

Lignes régulières

Une autre façon
de se déplacer



Un service de
la Communauté
de Communes
du Castillonnais

Renseignements / Réservations

05 - 34 - 14 - 09 - 21

PERIODE SCOLAIRE - PERIODE SCOLAIRE

LIGNE SAINT LARY

UN SEUL N°

05 - 34 - 14 - 09 - 21

Sur appel téléphonique en réservant la veille jusqu'à 17 h
Lignes régulières

LUNDI

6 H 50	13 H 15	13 H 12	18 H 22
6 H 53	13 H 18	13 H 07	18 H 17
6 H 55	13 H 20	13 H 02	18 H 12
7 H 06	13 H 25	ILLARTEIN / AUCAZEIN	12 H 56
7 H 10	13 H 30	ARGEIN	12 H 52
7 H 12	13 H 33	AUDRESSEIN	12 H 49
7 H 15	13 H 36	CASTILLON	12 H 47
7 H 20	13 H 40	ENGOMER	12 H 41
7 H 35	13 H 55	ST GIRONS	12 H 30

MARDI

6 H 50	13 H 15	18 H 22	
6 H 53	13 H 18	18 H 17	
6 H 55	13 H 20	18 H 12	
7 H 06	13 H 25	ILLARTEIN / AUCAZEIN	18 H 06
7 H 10	13 H 30	ARGEIN	18 H 02
7 H 12	13 H 33	AUDRESSEIN	17 H 59
7 H 15	13 H 36	CASTILLON	17 H 57
7 H 20	13 H 40	ENGOMER	17 H 52
7 H 35	13 H 55	ST GIRONS	17 H 40

MERCREDI

6 H 50	13 H 15	13 H 12	17 H 57
6 H 53	13 H 18	13 H 07	17 H 52
6 H 55	13 H 20	13 H 02	17 H 47
7 H 06	13 H 25	ILLARTEIN / AUCAZEIN	12 H 56
7 H 10	13 H 30	ARGEIN	12 H 52
7 H 12	13 H 33	AUDRESSEIN	12 H 49
7 H 15	13 H 36	CASTILLON	12 H 47
7 H 20	13 H 40	ENGOMER	12 H 41
7 H 35	13 H 55	ST GIRONS	12 H 30

JEUDI

6 H 50	13 H 15	18 H 22	
6 H 53	13 H 18	18 H 17	
6 H 55	13 H 20	18 H 12	
7 H 06	13 H 25	ILLARTEIN / AUCAZEIN	18 H 06
7 H 10	13 H 30	ARGEIN	18 H 02
7 H 12	13 H 33	AUDRESSEIN	17 H 59
7 H 15	13 H 36	CASTILLON	17 H 57
7 H 20	13 H 40	ENGOMER	17 H 52
7 H 35	13 H 55	ST GIRONS	17 H 40

VENREDI

6 H 50	13 H 15	13 H 12	18 H 22
6 H 53	13 H 18	13 H 07	18 H 17
6 H 55	13 H 20	13 H 02	18 H 12
7 H 06	13 H 25	ILLARTEIN / AUCAZEIN	12 H 56
7 H 10	13 H 30	ARGEIN	12 H 52
7 H 12	13 H 33	AUDRESSEIN	12 H 49
7 H 15	13 H 36	CASTILLON	12 H 47
7 H 20	13 H 40	ENGOMER	12 H 41
7 H 35	13 H 55	ST GIRONS	12 H 30

PERIODE SCOLAIRE - PERIODE SCOLAIRE

LIGNE SENTEIN

LUNDI

6 H 55	13 H 20	18 H 18	
6 H 57	13 H 22	18 H 16	
7 H 11	13 H 31	BORDES / LEZ	18 H 05
7 H 15	13 H 35	CASTILLON	18 H 00
7 H 20	13 H 40	ENGOMER	17 H 52
7 H 35	13 H 55	ST GIRONS	17 H 40

MARDI

6 H 55	13 H 20	13 H 05	18 H 18
6 H 57	13 H 22	13 H 03	18 H 16
7 H 11	13 H 31	BORDES / LEZ	12 H 52
7 H 15	13 H 35	CASTILLON	12 H 47
7 H 20	13 H 40	ENGOMER	12 H 41
7 H 35	13 H 55	ST GIRONS	12 H 30

MERCREDI

6 H 55	13 H 20	13 H 05	
6 H 57	13 H 22	13 H 03	
7 H 11	13 H 31	BORDES / LEZ	12 H 52
7 H 15	13 H 35	CASTILLON	12 H 47
7 H 20	13 H 40	ENGOMER	12 H 41
7 H 35	13 H 55	ST GIRONS	12 H 30

JEUDI

6 H 55	13 H 20	13 H 05	18 H 18
6 H 57	13 H 22	13 H 03	18 H 16
7 H 11	13 H 31	BORDES / LEZ	12 H 52
7 H 15	13 H 35	CASTILLON	12 H 47
7 H 20	13 H 40	ENGOMER	12 H 41
7 H 35	13 H 55	ST GIRONS	12 H 30

VENREDI

6 H 55	13 H 20	18 H 18	
6 H 57	13 H 22	18 H 16	
7 H 11	13 H 31	BORDES / LEZ	18 H 05
7 H 15	13 H 35	CASTILLON	18 H 00
7 H 20	13 H 40	ENGOMER	17 H 52
7 H 35	13 H 55	ST GIRONS	17 H 40

SAMEDI

8 H 20	13 H 20	13 H 05	17 H 50
8 H 22	13 H 22	13 H 03	17 H 48
8 H 31	13 H 31	BORDES / LEZ	12 H 52
8 H 35	13 H 35	CASTILLON	12 H 47
8 H 40	13 H 40	ENGOMER	12 H 41
8 H 55	13 H 55	ST GIRONS	12 H 30

Le service MINICAR desservant les écarts du canton reste inchangé et fonctionne tous les mercredi et samedi, les 2^{ème} et 4^{ème} lundi du mois ainsi que les 1^{er} et 3^{ème} mardi du mois en réservant la veille jusqu'à 17 H (Pour le Lundi, téléphoner le vendredi) au 05.34.14.09.21.



ASSOCIATIONS CARITATIVES

<p>Secours Catholique 10, rue du Prioulach ☎ 05.61.66.04.45</p>	<p><i>Lundi</i> <i>Vendredi</i></p>	<p>10h30 à 12h (accueil) 10h à 11h30</p>
<p>Boutique Solidaire A Tout Cœur A tout Prix Secours Catholique 39, Place du Baléjou</p>	<p><i>Lundi</i> <i>Mardi</i> <i>Mercredi</i> <i>Jeudi</i> <i>Vendredi</i> <i>Samedi</i></p>	<p>La semaine : De 14h30 à 18h 10h à 12h30</p>
<p>Croix Rouge 1, rue Paul Bert ☎ 05.61.66.36.36</p>	<p><i>Lundi</i> <i>Mercredi</i> <i>Vendredi</i></p>	<p>14h à 17h 14h à 17h 14h à 17h</p>
<p>Secours Populaire 12, rue Eugène Regagnon ☎ 05.61.66.79.17</p>	<p><i>Mardi</i> <i>Mercredi</i> <i>Jeudi</i></p>	<p>14h à 16h30 (alimentaire, vestiaire, accueil individuel) 14h à 16h30 (administratif sur RDV) 9h à 12h et 14h à 16h (friperie uniquement)</p>
<p>Libre service alimentaire 25, rue des Jacobins</p>	<p><i>Mardi</i> <i>Mercredi</i></p>	<p>14h à 16h30 9h à 12h</p>
<p>Restos du Cœur Av. Aristide Bergès ☎ 05.61.66.76.35</p>	<p><i>Lundi</i> <i>Mercredi</i></p>	<p>14h à 16h30 (bénéficiaires hors St-Girons) 14h à 16h30 (bénéficiaires St-Girons)</p>
<p>Espace Accueil 18, rue Louise Morère ☎ 05.61.04.67.35</p>	<p><i>Du lundi</i> <i>Au vendredi</i></p>	<p>Le matin (douche, petit déjeuner, écoute) L'après-midi sur RDV</p>



La Bastide de Sérou,
Massat,
Oust,
St-Girons.



Castillon,
Ste-Croix-Volvestre,
St-Lizier.

UNE ÉQUIPE AU PLUS PRÈS DE VOUS

**Pour mieux répondre
à vos demandes,
le référent CLIC vous accueille
sur les lieux de permanence
ou se rend à votre domicile.**

VOTRE RÉFÉRENTE :

Canton de Ste-Croix-Volvestre
Lundi et mardi toute la journée

Catherine COSTES
Tél : 06.32.78.21.73

Permanence Sainte-Croix :

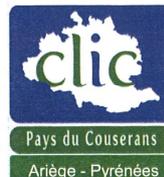
Bureau du Crédit Agricole
Place de la Mairie - Ste Croix Volvestre
Le mardi de 9H à 12H.
Tél : 05.61.66.67.77

Secteur Montjoie en Couserans
Secteur Montesquieu Avantès

Permanence Montjoie en Couserans :

Mairie de Montjoie
Le 1^{er}, 3^{ème} et 5^{ème} lundi du mois
de 9H30 à 12H30
Tél : 06.32.78.21.73

Centre
Local
Informations
Coordination



personnes âgées



Un service gratuit pour :

- Les personnes à partir de 60 ans
- Les personnes en situation de handicap
- Leurs familles ou proches
- Les aidants
- Les professionnels

Coordinatrice :
Rachel RUIZ
Secrétaire :
Hélène BERTRAND

Siège :
Boulevard Noël Peyrevidal
09200 SAINT GIRONS
(ancien hôpital)

**du lundi au vendredi
de 9H à 12H et 13H30 à 17H**

**Fermé au public
le lundi et mercredi après-midi**

Tel. : 05.61.96.21.93.
Fax : 05.61.96.49.32

Email : clic-du-couserans@wanadoo.fr

Personnes Agées

LE CLIC Centre Local d'Information et de Coordination

Le CLIC a été créé sur le Couserans en 2003.
C'est une association qui assure un service de proximité afin de favoriser le maintien à domicile.

Pourquoi ?

Vous êtes ou vous connaissez quelqu'un dans une situation difficile ; le CLIC accueille, écoute, accompagne dans la recherche de solutions adaptées aux choix de vie et facilite les démarches.

Comment ?

Après une évaluation des besoins, le référent CLIC informe sur les différentes aides existantes et oriente vers les services compétents.

Le CLIC coordonne les différents intervenants pour une meilleure harmonisation de la prise en charge.

A.P.A

(Allocation Personnalisée d'Autonomie)

En réseau avec le Conseil Général

- Aide à la constitution des dossiers
- Mise en œuvre du plan d'aide
- Suivi personnalisé
- Coordonner les services et intervenants

Pour un maintien à domicile, vous avez besoin :

- aide à domicile,
- aide à la toilette
- téléassistance
- portage repas
- aménagement habitat
- aide au retour à domicile après hospitalisation
- accueil de jour
- hébergement temporaire etc ...

Personnes en situation de Handicap

En lien étroit avec la **Maison Départementale pour Personne en Situation de Handicap** et les Centres Locaux du Conseil Général, le CLIC peut vous aider à constituer un dossier pour :

- AAH ou complément ressources
- demande de Prestation de Compensation pour : aide humaine, aide technique, aménagement du logement ou du véhicule, etc...
- RQTH (Reconnaissance de Qualité de Travailleur Handicapé) ou Orientation professionnelle
- demande de cartes: d'invalidité, de stationnement ou carte priorité
- AEEH ou complément d'AEEH
- demande d'orientation vers un établissement pour adulte
- demande pour parcours de scolarisation ou de formation etc ...

Le CLIC c'est aussi:

**Organisation de réunion d'information
Action de prévention
Groupe de paroles
Mise à disposition de documentation**

Ayez le déCLIC !

HORAIRES et COORDONNÉES DÉCHETERIES :

Déchèterie d'Audressein :
Lundi au samedi de 9h00 à 12h00
et de 13h30 à 17h30
Tél. : 06.10.72.40.59

Déchèterie de Biert :
Lundi au samedi de 9h00 à 12h00
et de 13h30 à 17h30
Tél. : 07.77.80.29.88

Déchèterie de Castelnau :
Lundi au samedi de 9h00 à 12h00
et de 13h30 à 17h30
Tél. : 06.89.84.59.26



Déchèterie de Saint-Girons :
Lundi au samedi de 8h00 à 12h00
et de 13h30 à 17h30
Tél. : 05.61.66.69.66

Déchèterie de Lasserre :
Lundi au samedi de 9h00 à 12h00
et de 13h30 à 17h30
Tél. : 06.26.83.82.21

Déchèterie de Mercenac :
Lundi au samedi de 8h00 à 12h00
et de 13h30 à 17h30
Tél. : 06.26.83.82.22

Déchèterie d'Oust:
Lundi au samedi de 9h00 à 12h00
et de 13h30 à 17h30
Tél. : 06.80.55.62.66

HORAIRES et COORDONNÉES SMDEA

12 avenue Aristide Berges 09200 Saint-Girons

Ouvert du lundi au vendredi 9h00/12h30 – 14h00/18h00

Tel : 05 61 66 41 50

IDENTIFICATION:



*Le Maire et le Conseil Municipal vous
souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année.*

